



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
Règlement #205-2026 - Modifiant le Règlement de lotissement #205-2011

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

Lors d'une séance tenue LE 11 AOÛT 2026, le Conseil municipal de Hérrouxville a adopté, par résolution et conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le **projet de « Règlement #205-2026 - Modifiant le Règlement de lotissement #205-2011 »**.

Le présent règlement a pour objet de modifier le règlement de lotissement afin d'ajouter une disposition particulière lorsqu'une opération cadastrale est effectuée suite à l'obtention d'un jugement déclaratif de propriété ou d'un bornage effectué conformément à la loi. Dans ce cas, un permis autorisant une opération cadastrale ne pourra être refusé pour le seul motif que la superficie ou les dimensions du terrain ne permettent pas de respecter les exigences en cette matière, dans la mesure où les conditions prévues au projet de règlement sont respectées.

Le projet de règlement concerne l'ensemble des zones situées sur le territoire de la Municipalité, telles que ces dernières apparaissent au plan de zonage faisant partie intégrante du Règlement de zonage de la Municipalité.

Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter au sens de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Une assemblée publique de consultation est prévue dans le cadre de cette modification réglementaire. Cette assemblée aura pour objet d'expliquer les modifications proposées, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

L'assemblée de consultation se tiendra :

LUNDI, 21 SEPTEMBRE 2026 À 19H00
À la salle municipale, située au 1060, rang Saint-Pierre, Hérrouxville

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement à l'hôtel de ville, situé au 1160, rang Saint-Pierre entre 9h et 12h et 13h à 16h30, du lundi au jeudi et entre 9h et 12h, le vendredi ou sur le site Internet de la municipalité : <http://www.municipalite.herouxville.qc.ca/>.

Donné à Hérrouxville
Ce 2^e jour du mois de septembre 2026


Denise Cossette,
Directrice générale et Greffière-Trésorière